

**ATELIER D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE TRANSPOSITION/INTERNALISATION
DANS LE CORPUS JURIDIQUE ET PRATIQUE DU CONGO DES DIRECTIVES SOUS-
REGIONALES DE LA COMIFAC EN MATIERE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE EN MILIEU FORESTIER EN AFRIQUE CENTRALE**

BRAZZAVILLE, 17 ET 18 AOUT 2021



COMMUNIQUÉ FINAL

18 Août 2021

Il s'est tenu les 17 et 18 août 2021, à l'Espace la Cascade, à Brazzaville, l'atelier d'élaboration du plan d'action de transposition / internalisation dans le corpus juridique et pratiques des directives sous régionale de la COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique centrale. Une trentaine de personnes ont pris part à cet atelier (voir liste de présence en Annexe). Elles provenaient des institutions suivantes :

- Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC);
- Secrétariat Exécutif de l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) ;
- Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) ;
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Ministères en charge de : l'Économie Forestière; des Hydrocarbures; des Mines et de la Géologie; de la Santé; de l'Aménagement du Territoire; de l'Entretien Routier ; de l'Agriculture ; des Affaires foncières ; du Développement Industriel; de la Construction et de l'Urbanisation, de l'Énergie ;
- Institutions d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : Université Marien NGOUABI ; Institut national de Recherche en Sciences Exactes et Naturelles (IRSEN) ; Institut national de Recherche Forestière (IRF)
- Mairie de Brazzaville ;
- Secteur privé (UNICONGO), bureaux d'études (CAERD) et Société civile (Observatoire Congolais pour les Droits de l'Homme, OCDH) ;
- Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale (ACEE).

L'objectif global de cet atelier était d'élaborer le plan d'action de transposition/internalisation des Directives sous-régionales de la COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique centrale dans le corpus réglementaire et pratique du Congo.

Organisé par le ministère en charge de l'environnement, supervisé par la COMIFAC cet atelier a bénéficié du financement du Programme Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) et du soutien technique et logistique de l'ACEE

La modération a été assurée par Monsieur **Joël LOUMETO**, membre de l'ACEE.

1. DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER

Deux allocutions ont été lu lors de la cérémonie d'ouverture le premier par monsieur Joseph MOUMBOUILOU coordonnateur national de la COMIFAC et le deuxième par monsieur Pascal LOCKO représentant Madame la de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo.

Le Coordonnateur National de la COMIFAC (CNC), Monsieur **Joseph MOUMBOUILOU**, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a indiqué que le Congo qui fait partie du deuxième poumon forestier de la planète, le Bassin du Congo, n'est pas resté en marge des évolutions

survenues au plan sous-régional et international en matière d'harmonisation des lois et autres textes sur la gestion durable des ressources forestières et fauniques.

Il a ensuite souligné qu'au moment où la loi sur l'environnement est en cours de révision, cet atelier, en se référant à son objectif, est une belle opportunité donnée à notre pays pour mettre en harmonie le cadre juridique national en matière d'Évaluation Environnementale et Social avec les directives de la COMIFAC.

Cet atelier, a-t-il poursuivi, traduit en lettre de noblesse, la volonté de son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGESSO, Président de la République, de faire de la gestion durable de la biodiversité son cheval de bataille, un engagement qui lui vaut le leadership au niveau continental.

Clôturant son propos, le Coordonnateur National de la COMIFAC (CNC), a invité les participants à cet atelier de s'impliquer activement à ces travaux, tout en les encourageant et en souhaitant plein succès à cet atelier.

L'allocution d'ouverture de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo a été lue par monsieur Pascal LOCKO, Conseiller à l'Environnement. Madame la Ministre a d'abord remercié les participants d'avoir répondu présent à cet atelier sur l'élaboration du plan d'action de transposition/internalisation des Directives sous régionales de la COMIFAC, en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique centrale dans le corpus réglementaire du Congo.

Elle a indiqué que l'organisation de cet atelier s'inscrivait dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance environnementale dans la sous-région Afrique centrale en général et au Congo en particulier. Il s'inscrit ainsi en droite ligne de la mission de la COMIFAC, sur l'harmonisation des politiques et de la législation dans la sous-région.

Madame la Ministre a fait remarquer que, bien que les études d'impact environnemental et social soient une exigence légale et réglementaire, les dispositifs juridiques existants présentent quelques faiblesses. Le présent atelier vient donc à point nommé. Car il va renforcer le cadre juridique des États, dont le Congo.

Elle a exprimé sa gratitude à l'endroit de la COMIFAC, et ses partenaires techniques et financiers (PPECF, SEEAC et ACEE) qui ont permis la tenue du présent atelier. Elle a souhaité plein succès aux travaux.

Au nom de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Monsieur le Conseiller à l'Environnement a déclaré ouvert l'atelier d'élaboration du plan d'action de transposition / internalisation dans le corpus juridique et pratiques des directives sous régionale de la COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale en forestier en Afrique centrale.

2. DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Après la cérémonie d'ouverture, le modérateur monsieur **Joël LOUMETO**, a demandé aux participants de se présenter avant de rappeler les objectifs et le programme des travaux de l'atelier.

2.1. Des Exposés introductifs

Au nom de la COMIFAC, le Professeur Dieudonné BITONDO, Secrétaire Exécutif du Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC) a fait un exposé introductif portant sur le contexte d'élaboration, les objectifs, le champ d'application et les principales articulations des Directives COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier. Cet exposé a été suivi d'échanges qui ont notamment permis de préciser un certain nombre d'aspects à l'instar du fait que les Directives concernent bien tous les secteurs d'activités qui pourraient interagir avec le milieu forestier et non pas uniquement les activités forestières.

Avant de se répartir en groupes de travail, les participants ont suivi avec l'intervention de cadrage de Monsieur Blaise NGUIMBI, Directeur du Droit et de l'Éducation à la Direction Générale de l'Environnement, qui a clarifié le travail à faire au cours de l'atelier.

2.2. Des Travaux en groupes

Quatre groupes de travail ont été constitués. Les objectifs des travaux de groupes étaient :

- Déterminer les écarts observés au Congo par rapport aux Directives COMIFAC ;
- Proposer les mesures de transposition/internalisation par rapport aux écarts observés ;
- Identifier les responsables de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du plan national de transposition/internationalisation des Directives sous-régionales EES ;
- Identifier les sources de financement possible des activités prévues dans le plan national de transposition/internationalisation des Directives sous-régionales EES ;
- Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du plan national de transposition/internalisation des Directives sous-régionales EES.
- Elaborer un plan de surveillance de la mise en œuvre effective du plan d'action de mise en conformité.

Pour cela, outre les directives, chaque participant a reçu trois matrices à compléter portant sur :

- la liste de contrôle d'évaluation du niveau de conformité du corpus juridique et pratique de l'EES au Congo au Directives de la COMIFAC ;
- le plan d'action de mise en conformité du corpus juridique et pratique de l'EES au Congo au Directives de la COMIFAC ;
- le plan de surveillance de la mise en œuvre plan d'action de mise en conformité du corpus juridique et pratique de l'EES au Congo au Directives de la COMIFAC.

Les travaux en groupes ont porté sur les deux premières matrices citées.

2.3. De la Restitution des travaux en groupes

La restitution des travaux des groupes a porté, pour chaque groupe, sur les apports des informations dans matrices fournies : la liste de contrôle de conformité, le plan d'action de mise en œuvre de l'internalisation et le plan de surveillance de la mise en œuvre. Chaque groupe était chargé d'apporter ses apports, suggestions et remarques en « mode suivi des modifications » directement sur les tableaux.

Les débats qui s'en sont suivis après chaque présentation de groupe ont permis de formuler des recommandations.

3. DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-après ont été formulées et adoptées par les participants, :

- i. Mise en place d'un comité de suivi des directives sous-régionales en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique centrale ;
- ii. Mise en place d'une commission d'examen et d'octroi des agréments aux Bureaux d'études au niveau national ;
- iii. Accélérer le processus de révision de la loi sur la protection sur l'environnement (Loi 003/91 du 23 avril 1991) ;
- iv. Réviser le Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude d'impact sur l'environnement et social ;
- v. Élaborer un arrêté réglementant les termes de références (TDR) en matière d'études d'impact environnemental et social ;
- vi. Élaborer des canevas spécifiques de rédaction des termes de référence (TDRs) ;
- vii. Définir les critères spécifiques d'examen des rapports EIES par secteur d'activité ;
- viii. Rendre disponible et publique les TDRs et les rapports EIES et AES ;
- ix. Elaborer un arrêté définissant le contenu général des termes de références des études d'impact environnemental et social ;
- x. Définir les critères permettant d'identifier les écosystèmes particuliers et leur niveau de sensibilité ;
- xi. Recenser la liste des sites ayant une valeur écologique unique du Congo ;
- xii. Compléter et de valider le manuel de procédures administratives et techniques, ainsi que les guides sectoriels pour la réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social élaborés au Congo par l'ACEE,
- xiii. Accélérer la mise place du Mécanisme de Gestion des Plaintes dans le cadre de la mise en œuvre de la lettre d'intention CAFI ;

- xiv. Formaliser le partenariat entre le MEDDBC et l'ACEE, en vue d'assurer entre autres l'appui à l'évaluation environnementale, l'accréditation et la certification des Cabinets Conseils ;
- xv. Organiser la réunion de restitution à l'issue de cet atelier auprès de Madame la Ministre de l'Environnement du Développement Durable et du Bassin du Congo ;
- xvi. Promouvoir l'évaluation environnementale stratégique (EES) et les audits environnementaux au Congo ;
- xvii. Créer un cadre de collaboration entre le ministère en charge de l'environnement et l'ACEE.

4. DES PROCHAINES ÉTAPES

A la suite de la validation des propositions de recommandations ci-dessus, les participants ont convenu des prochaines étapes ci-après :

- finalisation et validation en ligne du rapport de l'atelier ;
- restitution des conclusions de l'atelier auprès de Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo ;
- mise en place d'une équipe de suivi des recommandations de l'atelier qui devra tenir compte des organes et administrations présentes à l'atelier.
- mise en œuvre des actions prévues avec l'appui technique du SEEAC et de l'ACEE.

5. DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture é été présidée par monsieur **Pascal LOCKO**, Conseiller à l'Environnement, représentant Madame Arlette SOUDAN-NONAUULT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Dans son mot de clôture, le Représentant du ministre s'est réjoui de la qualité des échanges eus, dans une atmosphère très participative. Il a noté que les attentes ont été comblées et que les participants sont désormais sensibilisés sur les orientations des Directives sous-régionales relatives à l'évaluation environnementale. En effet, il a relevé qu'un plan national de transposition/internalisation des Directives sous-régionales EES est désormais élaboré, avec un organe de suivi et d'évaluation. Les sources de financement possibles ont été identifiées et une feuille de route pour la mise en œuvre de ce plan a été élaborée.

Il a rassuré les participants en affirmant que les résultats de cet atelier devront être mis à profit pour arrimer notre dispositif juridique congolais aux Directives de la COMIFAC, relatives à l'évaluation environnementale. Cela est une nécessité, si l'on veut renforcer le cadre réglementaire national et l'harmoniser avec ceux d'autres pays de l'espace COMIFAC.

Enfin, le Représentant de Madame la Ministre a attiré l'attention des participants sur la responsabilité individuelle et collective, de penser au-delà de la satisfaction de nos propres besoins du moment, mais, aussi de nous soucier de ceux qui nous succéderont. Tel est le défi du développement durable auquel il a invité les participants. Pour cela, un véritable partenariat doit être établi, impliquant tous les acteurs : administrations publiques, secteur privé, société civile et population.

Après ces mots, au nom de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, il a déclaré clos les travaux du présent atelier.

Fait à Brazzaville, le 18 août 2021

Les Participants




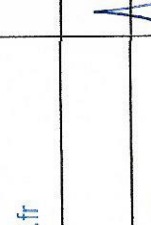
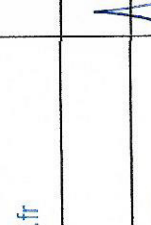
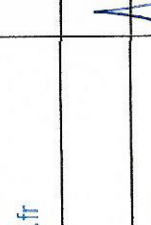

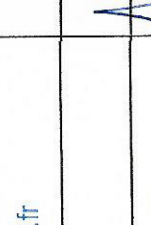
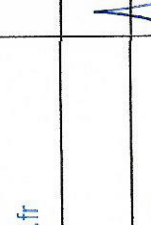
ATELIER D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE TRANSPOSITION/INTERNALISATION DANS LE CORPUS JURIDIQUE ET PRATIQUES DU CONGO DES DIRECTIVES SOUS-REGIONALES DE LA COMIFAC EN MATIERE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE EN MILIEU FORESTIER EN AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville, 17 et 18 août 2021

Liste de Présences

N°	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTION	TELEPHONE	MAIL	JOUR 1	JOUR 2
1.	ANDEA Vidalie	MEDDBC	066609202	andeavidalie@gmail.com		
2.	BIBISSI Louis	ACEE	055041209 / 066512679	louisbibissi@yahoo.fr		
3.	BITONDO Dieudonné	SEEAC	+237677414928	bitondodieudonne@yahoo.fr		
4.	BITSOUMANOU MOUKALA Amélie	MEDDBC/DGE	068477850	ameliemoukala2@yahoo.fr		
5.	BOSSOUMA Grâce	MEDDBC	067056020	haichaboss@gmail.com		
6.	DINGA Jean Bienvenu	IRSEN	068723332	bvs_dinga@yahoo.fr		
7.	GOLALI Christian	MAEP/DGA	066566334	dellavalleechristian13@gmail.com		
8.	GOWO Rock	MEDDBC	068095912	gislainrockgowo@gmail.com		
9.	ILENGO Stéphan De Maurille	ACEE	066130121	stephanademilengo@gmail.com		

N°	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTION	TELEPHONE	MAIL	JOUR 1	JOUR 2
10.	KAMPE Jean Pierre	IRF/MESRSIT	066303226	kampesfr@yahoo.fr		
11.	KIYINDOU YOMBO Nina	OCDH	068559670	ninakiyindou@yahoo.fr		
12.	KOUA Hubert	DGER/MATIER	066791886	ingbtphk@gmail.com		
13.	LENCKONOV Laurel	MHC/ACEE	066607300	laurierontsima@gmail.com		
14.	LOCKO Pascal	MEDDBC	066286895	lockpas2002@yahoo.fr		
15.	LOUEMBÉ Dieudonné	ACEE	066569696 / 050256840	dlo/embe@gmail.com		
16.	LOUMETO Joël	ACEE	066683823	loumeto@hotmail.com		
17.	MACAILLAT Princia	ACEE	069295218	renoldemack@gmail.com		
18.	MACKIOZY Alain Wilfrid	MEDDBC/DGE	068492283	mackalwilfrid@gmail.com		
19.	MAKANGA Judicaëlle	MEDDBC/DGE	066654793	jdvouala@yahoo.fr		
20.	MANKESSI Sylvain	DGC/MCUH	069577879	sylvainmankessi@gmail.com		
21.	MANU MADIKOU Maïda Audrey	Direction Générale des Hydrocarbures	066704146	maidamanu3@gmail.com		
22.	MANZOKONA Marcel	ACEE	069721544 055286252	manzokona@gmail.com		
23.	MASSIA Arsène	Direction Générale de l'Energie	069799435	arsenemassia2016@gmail.com		
24.	MAVOUNGOU Alain Yves	DGEF/MEF	066627679	devouemav@gmail.com		
25.	MORABO OKOLETIMOU Vitaline Vanessa	ACEE	066285924	morabovitaline@gmail.com		
26.	MOUELE Grâce	CAERD	069149196	gracedublinmouele@gmail.com		

N°	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTION	TELEPHONE	MAIL	JOUR 1	JOUR 2
27.	N'GUIMBI Blaise	MEDDBC/DGE	068855400	fredhguimbi@hotmail.fr		
28.	NGASSAKI Julien	Direction Générale de l'Industrie	055831743 066898349	-		
29.	NGAYINO Nino	Direction Générale des Affaires Foncières	068475356 044309774	nino.nouvocg@gmail.com		
30.	NGONA Pierre	Direction générale de l'aménagement du territoire	069645903	peterngona@gmail.com		
31.	NZIENDOLO Holland	PNUD	066040587	holland.nziendolo@undp.org		
32.	NZILA Jean de Dieu	ACEE	066645480	jddnzila2@gmail.com		
33.	OKAMBA Hermin Claver	Direction des Mines	066529758	-		
34.	TSIBA MADZOU Marcel	ACEE	066776582	-		
35.						
36.						
37.						
38.						
39.						
40.						